



*Association déclarée le 17 janvier 1997  
et publiée au Journal Officiel le 19 février 1997*

---

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**2008**

---

*Association Nationale des Gens du Voyage Catholiques  
52 rue Charles Michels 93200 Saint-Denis  
☎ 01 42 43 50 21 ☎ 01 42 43 50 09  
Courriel : [angvc@free.fr](mailto:angvc@free.fr)*

# Avant-propos

## **L'ANGVC poursuit sans relâche la défense des Voyageurs et de leurs familles ...**

**2008** ne restera certainement pas dans les mémoires pour le dynamisme de nos gouvernants à rechercher des solutions aux difficultés des voyageurs.

Dans cette logique, la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage ne s'est réunie qu'une seule fois le 1<sup>er</sup> avril, après une interruption de 10 mois du fait des élections de 2007, afin d'y entendre une nouvelle fois les intentions affichées de Madame Boutin. Cependant elle avait oublié de nous dire que le mandat du président, le sénateur Hérisson, prenait fin à la mi-juin ! Or, depuis cette date, il ne s'est rien passé dans le cadre de la concertation institutionnelle et aujourd'hui encore nous ne savons pas ce qui est prévu. C'est fort regrettable.

A l'opposé de cet immobilisme, l'action de l'ANGVC a connu un élan sans précédent cette année. Sans doute faut il y voir les effets de l'ensemble des efforts produits les années précédentes avec la publication du guide pratique – un vrai succès ! – ou l'expertise acquise sur les questions d'habitat et d'urbanisme. Et, ce, en dépit de l'absence d'un juriste, toutefois comblée en fin d'année.

Dans le même temps, les voyageurs peinent de plus en plus à vivre, à survivre pour certains. Les marchés ne rapportent plus suffisamment, la ferraille et la récupération leur échappe au profit des groupes industriels, les chantiers domestiques sont reportés par des clients inquiets pour leur avenir... C'est la crise qui frappe silencieusement les familles. Un signal, ressenti à l'association, qui ne devrait tromper personne et alerter les autorités, c'est le nombre croissant de commentaires concernant les tarifs des aires d'accueil jugés prohibitifs et qui ferment leur accès à beaucoup de familles, les reléguant dans des stationnements illicites et la précarité de l'isolement. Peu se soucient de ceux-là à ce jour.

L'ANGVC a connu également une épreuve difficile en 2008. Sa survie était en jeu suite à la décision de la Cour d'Appel de Paris qui l'a condamnée à verser des dédommagements importants à une ancienne employée qui l'avait poursuivie devant le tribunal des Prud'hommes à la suite de son licenciement au début de 2005. En effet, la structure financière de l'association la fait dépendre de façon quasi exclusive de subventions publiques qui ne pouvaient pas être utilisées, et c'est compréhensible, pour "éponger" une dette sociale liée à un problème de gestion interne.

L'adage populaire dit qu'on reconnaît ses amis dans l'épreuve, l'ANGVC sait sur quels appuis elle peut compter. Certains, et ils se reconnaitront sans qu'ils soient cités, savent le rôle de conseil et d'appui qu'ils ont mené pour épauler le Délégué Général. Celui-ci les avait sollicités, après accord des membres du Bureau, pour rechercher un emprunt auprès d'une association. C'est le Secours Catholique qui a répondu favorablement en premier à cette requête exceptionnelle. Ce n'est certainement ni un hasard, ni une surprise pour ceux qui connaissent l'esprit qui anime cette organisation, en particulier l'effort qu'elle déploie ici ou ailleurs aux côtés des Roms et des Gens du Voyage. Pour Alice JANUEL, la Présidente, et les membres du Conseil d'Administration, ce fût un réel soulagement. Les termes "cessation de paiement", voire "liquidation" s'évanouissaient avec ce prêt, synonyme de pérennité de l'ANGVC.

Ce contexte emprunt de morosité a toutefois donné lieu à de fortes mobilisations avec nos amis : notre participation aux premiers élans d'un Collectif National d'Associations Tsiganes, notre satisfaction de l'avis de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE) que nous avons saisie à propos de la délivrance d'une carte d'identité de deux voyageurs, notre interpellation de la Présidence française de l'Union européenne, notre communiqué de condamnation des propos écrits du Maire de Bormes-les-Mimosas, notre réaction indignée et notre participation à une marche silencieuse après le décès d'un voyageur dans des circonstances suspectes alors qu'il fuyait sa garde à vue... Sans oublier la participation de nos familles, parfois accompagnées des responsables de l'ANGVC, aux commémorations du souvenir de la souffrance endurée dans les camps d'internement à Moisdon-la-Rivière, à Montreuil Bellay, aux Alliers, aux Milles, à Barenton, ou à Salliers pour ne citer que les sites les plus connus.

L'an dernier nous appelions à une rupture dans les discours et les comportements des autorités à l'égard des voyageurs tant il est vrai de constater que les politiques menées jusqu'à présent peinent à solutionner les difficultés. Nous ne pouvons que renouveler notre vœu et y ajouter qu'en cette période de crise la solidarité, dont il est connu que les voyageurs en témoignent avec générosité pour leurs proches, ne soit pas un vain mot.

## **LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

L'ANGVC est une association gérée par un Conseil d'administration qui a réélu le 23 mai 2008 **Alice JANUEL**, dite "Georgette", comme Présidente.

Depuis sa désignation, la première fois en mai 2005, Alice JANUEL s'est pleinement investie dans son rôle de représentante de l'association et des Voyageurs dans toutes les instances qui le nécessitent. Son pragmatisme et sa vigilance l'amènent à suivre l'évolution des affaires internes, mais aussi à soumettre de nouvelles idées et à prendre l'avis des membres du Bureau.

### ***L'Assemblée Générale - Le Conseil d'Administration - Le Bureau***

Notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 Mai 2008 aux Saintes-Maries-de-la-Mer a accueilli Yvette AJAJ, responsable du Département Migrations-Etrangers et Gens du Voyage du Secours Catholique.

Cette assemblée a été marquée par des échanges enrichissants sur plusieurs questions préoccupantes de la vie des voyageurs, en particulier le devenir des titres de circulation, et leur relation avec les actions décrites dans le rapport moral ou le rapport d'activité 2007.

Les membres du Bureau de l'ANGVC, en complément des contacts réguliers entretenus par la Présidente, se sont réunis pour suivre la vie de l'association le :

- ▶ 26 janvier à Saint-Denis (93)
- ▶ 20 août à Lourdes (84)

Et le Conseil d'Administration a été convoqué pour délibérer le :

- ▶ 22 mai aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13)
- ▶ 23 mai aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13)
- ▶ 8 novembre à Saint-Denis (93)

Ces instances, Bureau et Conseil d'Administration, soutiennent et favorisent l'engagement des délégués dans la vie de l'association. L'association a adopté une stratégie œuvrant à favoriser la reconnaissance de l'habitat caravane et sa prise en compte dans les documents d'urbanisme des collectivités ainsi qu'elle revendique, pour les communes ne s'étant pas soumises à leurs obligations, un droit au stationnement opposable.

En 2008, la Présidente a retiré leur mandat, après décision du Conseil d'administration, à Pierre HOFFMANN et Thierry BAUGE, faute d'avoir reçu de réponse sur leurs intentions quant à leur mandat arrivé à expiration.

Le Conseil d'administration a accueilli quatre nouveaux membres élus par l'Assemblée Générale aux Saintes-Maries-de-la-Mer : Michel DEBART, Alain DEMESTRE, Alain FAYARD et Claude FUHRMANN. Il a également reconduit les membres du Bureau de l'association.

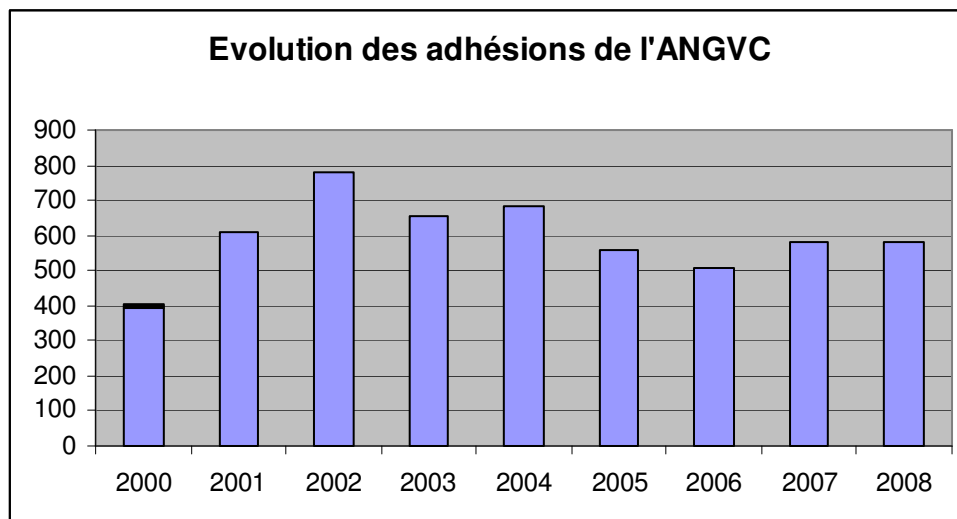
### ***Les adhésions***

Le nombre des adhésions a stagné: 589 cette année contre 587 en 2007. Au regard des fluctuations des adhésions des dernières années, on peut regarder cela comme une consolidation des acquis. Cependant, au regard du travail effectué et du regain de visibilité de l'association, c'est un chiffre qui peut décevoir.

Comme l'an passé, fin 2008, l'ANGVC a inséré dans son bulletin interne un coupon de relance d'adhésion auprès des adhérents.

Remarque : pour la seconde année consécutive, malgré de nombreuses demandes de restitution formulées directement auprès des personnes qui les avaient en leur possession, un certain nombre de carnets d'adhésion (soit 100 cartes potentielles) n'ont toujours pas pu être enregistrés. Si des adhérents ont cotisé, ils n'ont pu être pris en compte au titre de l'année 2008 car leur cotisation n'est pas parvenue à l'ANGVC. Ils n'ont donc pas reçu le bulletin interne ni n'ont pu être convoqués à l'Assemblée Générale. Ils risquent d'être déçus par l'ANGVC.

<b>Années</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Nombre d'adhésions	395	609	779	657	683	556	506	587	<b>589</b>



Le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à 7 euros en 2008.

Suite à la décision du Conseil d'administration du 21 mai 2007, les cartes des adhérents de l'Association départementale des Gens du Voyage Catholiques de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire ont fait l'objet en 2008 d'une restitution de 3,50 euros par adhérent à ces associations sur présentation d'une liste récapitulative détaillée.

### ***Le Délégué général***

Il coordonne la communication entre le siège social, le Conseil d'Administration, le Bureau et les Voyageurs pour que les résolutions adoptées par les instances de l'association aboutissent.

Au service de l'association, il est également une force de proposition aux dirigeants. Sa fonction au sein de l'ANGVC le place dans une situation privilégiée auprès de la Présidente, Alice JANUEL, et du Vice-président, Christophe SAUVE, qu'il informe de façon régulière de tout ce qui touche la vie associative et des questions d'actualité qui concernent son objet.

Il est également mandaté par une délégation de pouvoir de la Présidente et il est codétenteur de la signature bancaire par décision adoptée par l'Assemblée Générale. Son travail concerne le secrétariat général de l'association, les relations avec les fournisseurs et les achats courants, les demandes de financement et les prévisions budgétaires, les obligations administratives de l'organisation, l'enregistrement des adhésions, mais aussi le suivi des relations avec les partenaires ministériels et associatifs sur les dossiers de demandes de subventions. Sa position l'amène également à superviser le travail de l'assistant juridique et à opérer une fonction de veille d'actualités sociales et juridiques qu'il diffuse sur le réseau des correspondants et partenaires de l'association. Enfin, il assure la liaison avec le cabinet CAS qui établit les bulletins de salaires et les déclarations des charges sociales ainsi que la rédaction des contrats de travail, et il effectue le travail de saisie des écritures comptables qui permettent au cabinet REGVAL d'établir et de contrôler les comptes de l'ANGVC.

Sa présence permanente au siège l'amène également à traiter les requêtes et à informer les familles de Voyageurs en difficulté. En cas de besoin, il intervient immédiatement auprès des autorités compétentes. Si l'affaire nécessite une analyse et un suivi juridique plus conséquent, il transmet une fiche d'information à l'assistant juridique de l'association. Il remplace celui-ci, si besoin est, en son absence dans le suivi des dossiers.

Il lui appartient également de mettre en œuvre toutes les actions relevant de l'objet statutaire de l'ANGVC, en particulier les sessions de sensibilisation et de formation des voyageurs.

Sa fonction l'amène par ailleurs, sous le contrôle de la Présidente, à intervenir auprès des élus ou de toute institution dans les affaires touchant les Gens du Voyage. Ainsi, il a représenté l'association dans les phases de travail préparatoire de l'interpellation par plusieurs organisations de la Présidence Française de l'Union Européenne sur les questions des Roms et des Gens du Voyage.

Marc BEZIAT a fourni un travail permanent de communication d'informations, touchant aussi bien la vie associative que les problèmes des voyageurs, tant vers la Présidente et les membres du Conseil d'administration que vers les familles qui le sollicitaient et les partenaires de l'ANGVC.

Dans le cadre de l'interpellation avec plusieurs organisations de la Présidence Française de l'Union Européenne (cf. communication avec les institutions), Marc BEZIAT a accompagné Alice JANUEL, la Présidente, au Sommet Européen sur les Roms qui s'est tenu le 16 septembre à Bruxelles.

Le Délégué Général participe également aux réunions de travail de collectifs locaux dans lesquels l'ANGVC est engagée et suit l'évolution de leurs actions de terrain en Seine-et-Marne, dans le Val d'Oise.

Enfin, il assume la rédaction et la mise en page des bulletins de liaison trimestriels de l'association. L'expédition des bulletins est assurée par une bénévole.

### ***L'Assistant Juridique***

Alors que le remplacement de Frédéric ARDANT était envisagé par un poste à plein temps dans les meilleurs délais, la décision de la Cour d'appel de Paris, dans l'affaire contentieuse avec une ancienne employée de l'association, a placé l'association dans l'incertitude financière jusqu'à l'obtention début juillet d'un prêt gracieux par le Secours Catholique. Cette période n'a pas permis d'envisager sérieusement l'embauche d'un nouvel assistant juridique.

A cette circonstance s'est ajoutée l'annonce par la Direction Générale de l'Action Sociale de la baisse importante de la subvention principale de l'ANGVC qui a contraint le Délégué Général à procéder au final à l'embauche d'un juriste à mi-temps. La procédure d'embauche, interrompue par les vacances d'été et relancée à la suite du désistement à la dernière minute d'une personne sollicitée, n'a finalement permis l'arrivée de M. Yanaël KARSENTY qu'au début du mois de novembre.

Cependant, face à ces circonstances, le Délégué Général de l'association a pallié cette absence et a ouvert et/ou suit encore actuellement **136** dossiers auprès des familles (contre 154 en 2007). Cela représente **714 interventions** ou suivis de dossiers opérés, soit plus du double de 2007 (310). Cette forte augmentation d'interventions s'explique :

- par un accroissement de la technicité des dossiers et du temps passé sur chaque situation
- par l'extension du champ des interventions de l'association puisque l'ANGVC est également intervenue sur des problèmes liés à la gestion d'aires d'accueil, a interpellé 35 préfectures quant à la possibilité de stationnement et d'installation des caravanes inscrite dans les documents d'urbanisme des communes de leur département respectif et a également suivi le travail d'Henri PIERRE concernant le questionnement au cours des enquêtes publiques prévoyant la modification d'un Plan Local d'Urbanisme de 19 communes de l'Oise
- par un perfectionnement de l'outil d'évaluation statistique

Concernant le suivi de certains dossiers, en particulier ceux relatifs à l'urbanisme et à l'habitat, l'expertise d'Henri PIERRE, administrateur de l'association, est restée déterminante.

L'activité de l'association reflète cette année encore les difficultés quotidiennes et, dans de nombreux cas, les situations familiales précaires, indécentes et injustes que vivent les Gens du Voyage et auxquelles l'association tente d'apporter des solutions équitables.

Les problèmes concernent toujours :

- les entraves en matière d'urbanisme ou d'habitat, pour ceux qui deviennent ou sont déjà propriétaires d'un terrain
- le stationnement des familles avec leurs caravanes
- les démarches dans leur vie quotidienne pour faire valoir et respecter leurs droits

<b>Problématique</b>	<b>Nbre de familles concernées</b>	<b>Interventions</b>	<b>Suivis opérés</b>	<b>Total général</b>
Stationnement	28	30	29	59
Circulation	1	2	1	3
Urbanisme et Habitat	56	110	218	328
Raccordements EDF/Eau	34	51	70	121
Gestion des aires	/	17	26	43
Enquête sur documents d'urbanisme	/	55	40	95
Assurances	1	2	2	4
Autres	16	35	26	61
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>302</b>	<b>412</b>	<b>714</b>

Ce tableau fait apparaître que les difficultés rencontrées par les familles portent beaucoup plus sensiblement sur les questions relatives à l'habitat, à l'urbanisme et aux raccordements aux réseaux (449) que sur les difficultés de stationnement (59) des familles. Cependant, afin de ne pas minimiser la persistance de ces dernières, il faut savoir que l'ANGVC est très rarement sollicitée pour les difficultés de stationnement de grand passage ou de groupes familiaux importants pour lesquels, selon ses observations, les obstacles les plus nombreux demeurent sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les difficultés d'assurance persistent pour les familles, malgré le peu de sollicitations parvenues à l'association sur cette question. Toutefois, il est fort probable que certaines se résignent à renoncer provisoirement à leur obligation et que d'autres acceptent des conditions tarifaires exorbitantes auprès d'un organisme qui maintient sa garantie.

### Urbanisme et habitat

63% des interventions l'association, touchant les 2/3 des familles qui la sollicitent, concernent un problème d'habitat ou d'urbanisme dont un nombre croissant ayant trait aux raccordements. L'ANGVC a déployé une double activité sur la question de l'habitat : sur le fond, en questionnant les autorités (préfectures, communes, élus, ministères) sur les possibilités d'installation ou de stationnement des caravanes en dehors des aires d'accueil inscrites ou non dans les documents d'urbanisme, et aussi sur les situations particulières en appuyant les démarches visant à dégager une solution négociée ou, si cela s'avère impossible, contentieuse. L'ANGVC a par ailleurs coordonné - c'était une première pour l'ANGVC - un recours devant le tribunal administratif de Nîmes concernant une autorisation préalable de stationnement de caravanes sur un terrain privé qui n'a cependant pas obtenu tout le succès attendu. La technicité des débats aurait sans doute mérité qu'ils soient analysés plus profondément en appel, ce que la famille concernée n'a pas souhaité. Néanmoins, une autre alternative est toujours à l'étude.

### Le stationnement

Moins d'une intervention sur dix, traitée par l'ANGVC en 2008, concerne un problème de stationnement. Ainsi la tendance déjà amorcée depuis deux ans se confirme. Cependant, malgré l'accroissement du nombre de places d'accueil sur l'ensemble du territoire, l'année 2008 a vu encore trop de cas où des familles de voyageurs, arrivant sur le territoire d'une commune, ne peuvent y stationner faute de terrains ou de places disponibles sur les terrains existants ou en raison de leur coût jugé exorbitant. Ces familles se trouvent alors contraintes de s'installer sans autorisation.

Pour pallier l'absence de l'assistant juridique, le Délégué général a été amené à renseigner et conseiller les familles sur les risques encourus dans leur situation mais également le plus

souvent à négocier avec les communes en vue d'obtenir des délais ou trouver une solution alternative acceptable pour les familles.

### ***Le bénévolat***

**Sans l'engagement volontaire des Voyageurs et des bénévoles sur le terrain, l'association ne pourrait mettre en actes la solidarité avec les familles.**

En 2008, le siège social de l'ANGVC a été renforcé par la contribution de deux bénévoles pour divers travaux tels que l'envoi du bulletin de liaison, l'expédition des guides, la recherche d'informations, l'administration générale, le secrétariat ou l'expertise juridique.

En région, plusieurs bénévoles viennent rejoindre les rangs des associations de solidarité avec les voyageurs tandis que ces derniers continuent de s'investir dans des associations locales.

## **LA VIE DE L'ASSOCIATION DANS LES REGIONS**

De nombreux adhérents sont mobilisés dans des associations à vocation locale ou régionale pour la défense et le soutien des Gens du Voyage.

Ils ont grandement contribué durant l'année 2008 à sensibiliser les Voyageurs à exprimer leur vote lors des échéances électorales municipales.

### ***Association Départementale des Gens du Voyage Catholiques (ADGVC 44)***

L'année 2008 a été un tournant pour cette jeune association dont le développement lui a demandé de faire un effort d'organisation. C'est ainsi qu'elle a pu engager un employé salarié pour mener à bien l'ensemble de ses missions.

L'ADGVC 44 a continué à sensibiliser les pouvoirs publics sur les difficultés des familles afin de trouver des solutions équitables. Cela a pour conséquence que la visibilité de l'association est reconnue et son expertise est recherchée par les collectivités.

L'ADGVC 44 a poursuivi son engagement auprès des familles :

- dans le suivi des dossiers de logement, notamment sur des terrains familiaux aménagés
- dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation,
- dans l'appui à la scolarisation des enfants.
- dans le travail de partenariat et de réseau avec d'autres organisations

Sous la houlette de son président, Laurent ADAM, l'association participe activement à l'engagement citoyen de ses membres dans les instances départementales qui traitent des questions des Gens du Voyage, mais aussi dans des réunions publiques ayant pour thème la discrimination, la solidarité ou l'urbanisme.

Pour évoluer, elle a su attirer l'engagement de nouveaux délégués et s'appuyer sur des partenariats locaux complémentaires avec les associations "Une famille un toit", la Fondation Abbé Pierre, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP ou la FNASAT dont elle est membre.

Pour accompagner le renforcement de ses capacités, l'ADGVC 44 s'est allié les services efficaces d'un cabinet d'avocats et elle a également su trouver un réseau de bénévoles ayant une expertise utile pour développer son action.



## ***Association Départementale des Gens du Voyage Catholiques (ADGVC 49)***

Cette association qui se développe autour de son président, Martial BRILLANT, et de Michel ROBICHON intervient auprès des familles par un accompagnement individualisé, par une implication au sein des instances institutionnelles et par des rencontres avec d'autres associations.

### ***Dans les autres départements***

Administrateurs ou simples adhérents de l'ANGVC, nombreux sont ceux qui se mobilisent soit au sein d'associations de soutien aux Voyageurs comme Rencontres Tsiganes à Marseille (13), l'APGVA en Auvergne (63), l'ARTAG dans le Rhône (69) ou comme bénévoles, tels Roland Gruart dans l'Oise (60).

A **Marseille** et dans les départements limitrophes, Alain FOUREST coordonne les actions de Rencontres Tsiganes. Respectueuse de l'égalité des droits pour tous, l'association affiche fermement ses positions dans la défense des intérêts des familles. Elle reçoit le soutien de nombreux Voyageurs, dont plusieurs membres du Conseil d'administration de l'ANGVC. Notre association sollicite Alain FOUREST pour toute affaire se déroulant en région PACA.

En **Auvergne**, Jacques BONNANT-MICHEL, le Secrétaire de l'ANGVC, travaille en relation étroite avec l'APGVA 63. Son action et sa disponibilité, à travers le réseau de l'Aumônerie des Gens du Voyage, sont précieuses et indispensables aux familles. Tout comme est pertinente son analyse et utiles ses apports à l'ANGVC.

Dans l'**Hérault**, Alice JANUEL, la Présidente de l'ANGVC, participe assidûment aux travaux de la Commission départementale des Gens du Voyage du département et a assuré la défense de familles dans leurs difficultés locales. Elle est aussi membre de la Commission départementale des Gens du Voyage des **Bouches du Rhône**.

Dans l'**Oise**, depuis de nombreuses années déjà, Roland Gruart, Aumônier pour la région Picardie-Champagne-Ardenne, ne cesse de porter la cause des voyageurs devant la scène publique afin de ne pas la maintenir dans l'indifférence. Sa connaissance des familles et du contexte sociopolitique sert une combativité jamais ébranlée.

### ***ANGVC - antenne 77***

Le comité de pilotage de l'antenne, auquel le Délégué général de l'ANGVC participe, se réunit tous les mois pour faire le point de la situation des familles suivies et des initiatives engagées.

La situation particulière des Voyageurs en Seine-et-Marne, où vivent de nombreuses familles, a également amené le collectif à se mobiliser sur la question des terrains familiaux, en particulier au sein de la Commission départementale consultative des Gens du Voyage.

L'antenne 77 a organisé une session de formation de voyageurs sur les questions d'urbanisme et d'habitat.

### ***ANGVC - antenne 74***

Dernière née au sein de l'ANGVC, elle est le fruit de l'initiative d'Alain FAYARD, un des administrateurs de l'association. Elle prend le relais, autour de Thonon les Bains, du rôle joué dans la région d'Annecy en **Haute-Savoie** par Henri TARRAL.

### ***Le Collectif associatif du Val d'Oise (95)***

Créé pour soutenir et aider à résoudre la situation des familles de Voyageurs en difficulté, et ce depuis plusieurs années, le Collectif 95 regroupe : l'ANGVC, l'Association pour l'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET 95), ATD Quart-Monde 95, l'Aumônerie Diocésaine des Gens du Voyage, le Comité contre la Faim et pour le Développement (CCFD 95), la Ligue des Droits de l'Homme-Fédération du Val d'Oise (LDH 95) auxquels s'est également joint le Secours Catholique. Il est une force de propositions et de soutien aux Voyageurs face aux autorités dans le département.

Certains de ses membres ont particulièrement soutenu et défendu les familles de voyageurs qui ont déposé un recours dans le cadre du dispositif du Droit au Logement Opposable (DALO).

### ***Le réseau associatif dans les Yvelines***

Le milieu associatif des voyageurs des Yvelines s'est agrandi avec la naissance au mois d'octobre de l'Association "Gens du Voyage en Yvelines" (AGVY). Les actions initiées autour d'un groupe de bénévoles du Secours Catholique n'ont pas été suivies, faute de sollicitation, par l'ANGVC en 2008.

## **LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

**Pour défendre les droits des Voyageurs, l'ANGVC se doit d'alerter les autorités de tout abus.**

C'est ainsi qu'elle est intervenue auprès de plusieurs communes au sujet des difficultés rencontrées par les familles, leur demandant une intervention efficace et rapide pour trouver une solution aux problèmes soulevés.

Qu'il s'agisse de questions relatives à la sécurité, au règlement intérieur, à la tarification, l'association a également alerté les institutions concernées et réagi rapidement aux dysfonctionnements observés dans la gestion de certaines aires d'accueil.

Dans la poursuite de son objectif de défendre l'égalité de traitement des gens du voyage, en particulier en matière d'habitat, l'ANGVC a interpellé en les questionnant par courrier 35 préfets sur l'existence ou non d'une interdiction générale et absolue de stationnement ou d'installation des caravanes en dehors des aires d'accueil dans les documents d'urbanisme des communes de leur département respectif.

Par ailleurs, l'ANGVC, par la présence d'Alice JANUEL et de Christophe SAUVE, a participé le 1<sup>er</sup> avril à l'unique séance cette année de la **Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage**. Cependant, l'association a fait part par écrit au Ministère de tutelle de son sentiment critique sur le fonctionnement et l'avenir de cette commission.

Alice JANUEL et Christophe SAUVE ont rencontré à leur demande un conseiller technique de Mme BOUTIN, **Ministre du Logement et de la Ville**, afin d'évoquer les blocages qui subsistent dans les politiques publiques. L'inertie de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage et le rôle de son président ont également été abordés. Cette rencontre a également été une nouvelle fois propice à la présentation des trois objectifs de l'association en matière d'habitat : reconnaissance de l'habitat caravane, droit au stationnement opposable dans les communes n'ayant pas effectivement rempli leurs obligations et levée des interdictions générales et absolues systématiques du stationnement et l'installation des caravanes en dehors des aires d'accueil dans les documents d'urbanisme de communes.

Un autre rendez-vous a également eu lieu avec des membres du cabinet de Mme Alliot-Marie, la Ministre de l'Intérieur. Si les propos ont balayé l'ensemble des difficultés des gens du voyage, l'accent a été porté sur les questions essentielles qui relèvent de l'autorité du Ministère de l'Intérieur : titres de circulation et discriminations, interventions policières et violences, mise en œuvre des schémas départementaux.

Alerté de la diffusion au cœur de l'été, sur le site d'information Rue89, d'un courrier du Maire de Bormes les Mimosas (83) adressé à l'ensemble des maires du Var leur recommandant d'obstruer l'accès à toute parcelle vacante afin d'empêcher la venue des gens du voyage dans leur commune, l'ANGVC avec le MRAP ont mobilisé l'ensemble des organisations soucieuses de la défense de principes antidiscriminatoires qui ont répondu par un communiqué de presse commun et par une lettre ouverte.

Alors que la France occupait la présidence de l'Union Européenne, plusieurs associations et organisations ont collectivement interpellé le Président de la République pour que des mesures concrètes soient prises par les chefs d'Etats et de gouvernement en faveur des Roms et des Gens du Voyage. Une conférence de presse a été organisée en avril, plusieurs organisations ont participé au 1<sup>er</sup> Sommet européen sur les Roms en septembre à Bruxelles, une rencontre inter-associative s'est tenue à la Maison d'Europe à Paris en novembre et de nombreux contacts ont eu lieu avec les cabinets ministériels concernés pendant la durée de la présidence française.

Enfin, l'ANGVC a vu l'une de ses actions auprès de la **Haute Autorité pour la Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE)** aboutir favorablement au profit d'une famille de voyageurs qui a pu obtenir une carte d'identité. L'avis émis par la HALDE fait aujourd'hui référence et a donné lieu à la publication d'une circulaire en novembre. L'ANGVC a également alerté cette instance en octobre sur un arrêté municipal des Saintes-Maries-de-la-Mer (13). Le Vice-président, Christophe SAUVE a également été entendu en juillet par le groupe de travail du Comité consultatif de la HALDE sur les difficultés rencontrées par les Roms.

## LA COMMUNICATION INTERNE DE L'ASSOCIATION

**Informers les adhérents, les responsables et les partenaires de l'association est une priorité. Ce lien est le reflet de notre dynamisme. Il est également le fondement de l'accès aux droits pour lequel nous œuvrons.**

En 2008, une fois les échéances électorales passées, les quelques informations parcellaires que nous avons eues nous laissent le sentiment que les voyageurs, qui s'étaient pourtant inscrits en nombre sur les listes électorales, ont participé faiblement au scrutin municipal. C'est d'autant plus regrettable que les communes sont le plus souvent les interlocuteurs essentiels des familles. Il y avait sans doute là une façon d'attirer leur attention sur les difficultés éventuelles des voyageurs.

Le guide pratique des gens du voyage qui a été publié fin décembre 2007 a connu un large succès auprès du réseau de l'association et au-delà de l'ensemble des acteurs qui accompagnent les gens du voyage dans leurs démarches. Alors que l'ANGVC travaille à la réactualisation du guide à paraître fin 2009, il ne reste plus d'exemplaires de l'édition 2007 à distribuer fin décembre 2008. L'expédition des commandes a demandé un important travail de manutention, suivi le plus souvent par une bénévoles.

Le **bulletin de liaison** de l'association, destiné à tous les adhérents de l'association, est un moyen de communication interne indispensable. Il sert à faire connaître l'action de l'association. En moyenne, quelques 550 bulletins sont expédiés chaque trimestre.

Cette année encore, l'association a développé la communication et informer non seulement ses délégués, mais aussi ses partenaires. Un **travail de vigilance** portant sur les informations touchant les Gens du Voyage et une **veille législative** ont été développés grâce à Internet. L'ANGVC reçoit régulièrement des témoignages de reconnaissance et des remerciements portant sur l'utilité de ce travail.

## **COMMUNICATION ET RELATIONS PARTENARIALES**

Si le travail de l'ANGVC repose sur l'engagement de ses adhérents, l'association doit également s'appuyer sur le savoir-faire et la compétence d'autres personnes ou d'autres associations. C'est ainsi que certains partenariats ont été engagés depuis plusieurs années.

### ***Le Comité contre la Faim et pour le Développement (CCFD)***

Le CCFD soutient l'ANGVC depuis 1998, notamment par une subvention destinée à financer les sessions de formation. Il sollicite les propositions de l'association pour avancer ensemble dans la transformation des mentalités.

En 2008, l'ANGVC a répondu favorablement à l'appel du CCFD afin d'interpeller la France sur la question des Roms et des Gens du Voyage lors de sa présidence de l'Union européenne. Alice JANUEL, la Présidente, a participé à plusieurs réunions relatives à cette initiative.

### ***Le Secours Catholique***

Cet organisme contribue depuis la création de l'association à son financement. Notre contact privilégié est Mme Yvette AJAJ, chargée de mission pour les Gens du Voyage, qui a participé à l'Assemblée Générale de l'association aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Mme AJAJ a fait valoir ses droits à la retraite en septembre, toutefois elle a souhaité participer, aux côtés des délégués de l'ANGVC, à la session d'information sur les activités économiques à Orsay en novembre.

Le fait le plus marquant cette année est sans aucun doute la réponse favorable que l'ANGVC a reçu du Secours Catholique pour lui octroyer un prêt gracieux de 17 000€, remboursable sur quatre ans, permettant de régler la dette engendrée par la décision de la Cour d'appel de Paris dans l'affaire contentieuse engagée par une ancienne employée.

Par ailleurs, dans le cadre de l'interpellation de la présidence française de l'Union européenne, plusieurs échanges ont eu lieu avec les représentants de cette organisation très impliquée sur la question des Roms et gens du Voyage.

### ***La Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés (FAP)***

Elle développe ses actions dans le domaine de l'Habitat et du Logement des exclus. La FAP appuie et soutient toute initiative visant à améliorer les conditions d'habitat et de stationnement des Gens du Voyage.

Grâce à ce soutien, l'ANGVC a pu dispenser des sessions décentralisées de sensibilisation des voyageurs afin de les mobiliser sur les questions d'urbanisme et d'habitat en région.

Par ailleurs, dans le cadre de l'interpellation de la présidence française de l'Union européenne, de nombreux échanges ont eu lieu avec les représentants de cette organisation sur la question de l'habitat des Roms et gens du Voyage.

### ***La Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT - Gens du Voyage)***

Elle occupe dans le paysage associatif relatif aux Gens du Voyage un rôle de vigilance et d'observateur bénéfique pour une association comme l'ANGVC.

Certains délégués de l'ANGVC sont également membres d'associations associées au réseau de la FNASAT. Henri PIERRE, l'un de nos administrateurs et consultant de l'association en matière d'urbanisme, est par ailleurs membre de la Commission juridique de la FNASAT.

Des contacts réguliers, nourris d'échanges de vues, ont lieu régulièrement avec les responsables de la FNASAT. Ainsi naissent des actions menées conjointement : interpellation du préfet de l'Hérault sur les pratiques contestables d'un gestionnaire d'aire d'accueil, lettre ouverte de protestation au Maire de Bormes-les-Mimosas (83)...

Dans le cadre de l'interpellation de la présidence française de l'Union européenne, de nombreux échanges ont eu lieu avec les représentants de cette organisation très impliquée sur la question des Roms et Gens du Voyage au niveau européen.

### ***Le Collectif National des Gens du Voyage***

Après avoir participé aux premiers débats le 19 mars, Alice JANUEL et Jacques BONNANT-MICHEL, la Présidente et le Secrétaire de l'ANGVC, étaient présents à Aubière (63) le 3 mai pour la réunion constitutive de ce collectif. Il s'agissait de débattre et de mettre en place un mode de fonctionnement de ce regroupement de 22 associations que les associations proches de la mouvance évangéliste n'ont finalement pas souhaité rejoindre. Alice JANUEL y a été désignée porte-parole avec quatre autres voyageurs et des groupes de travail ont été constitués. A l'occasion du drame de Draguignan où un jeune voyageur fût tué par balles en tentant de s'échapper au cours d'une garde à vue, l'ANGVC s'est faite l'intermédiaire avec le cabinet de Mme Alliot-Marie pour obtenir une audience des porte-paroles. L'association a également rédigé un communiqué de presse appelant à une marche silencieuse qui a été diffusé par les membres du collectif.

Par ailleurs, dans l'affaire du courrier du Maire de Bormes les Mimosas (83) aux élus du Var, le Collectif National, sollicité par l'ANGVC et le MRAP, a été partie prenante du communiqué de presse diffusé fin juillet.

Une troisième réunion s'est tenue en novembre près de Lyon où les membres du collectif ont décidé la création d'une structure formelle associative dénommée "Union Française des Associations Tsiganes" (UFAT). Comme elle l'avait toujours indiqué aux membres du Collectif, Alice JANUEL a renouvelé ses réserves sur l'adhésion de l'ANGVC à une nouvelle structure sur laquelle le Conseil d'administration de l'ANGVC devra se prononcer conformément aux statuts.

L'ANGVC n'est donc pas membre de cette nouvelle organisation mais les membres du Bureau et du Conseil d'administration souhaitent rester en lien avec elle et ses membres et s'associer aux initiatives collectives qui lui seront proposées.

## LA FORMATION DES VOYAGEURS

Au total, l'ANGVC a organisé 7 sessions de formation, d'information ou de sensibilisation en 2008. La session destinée aux délégués du Conseil d'Administration, s'est tenue les 8 et 9 novembre à Orsay (91) sur les nouvelles dispositions relatives aux activités économiques des travailleurs indépendants. Vingt personnes l'ont suivie, dont huit membres du Conseil d'administration. Elle a été animée par Sandrine LABORDE, responsable des projets "Gens du Voyage" au sein de l'Association pour le Développement de l'Initiative Economique (ADIE). La session s'est tenue dans une ambiance détendue et concentrée sur des questions qui intéressent particulièrement les familles. Un partenariat pour des sessions décentralisées est envisagé avec l'ADIE en 2009.

Les cinq sessions décentralisées de sensibilisation sur les questions d'habitat et d'urbanisme des Gens du Voyage ont mobilisé près de 100 bénéficiaires à Lunel (34), Lorriss (45), La Houssaye en Brie (77), Toulon (83) et Saintines (60). Une sixième était programmée à Saint-Chamond (42) mais a dû être reportée en 2009 en raison de difficultés de structure rencontrées par notre partenaire.

Elles ont répondu à l'objectif de porter à connaissance des voyageurs de nouvelles dispositions relatives à l'urbanisme et l'habitat des gens du voyage entrées en vigueur fin 2007. La souplesse de l'organisation mise en place a permis de répondre au mode de fonctionnement des voyageurs. Le thème retenu et les outils proposés ont par ailleurs appuyé la démarche de l'ANGVC sur l'habitat des gens du voyage auprès des communes. Cependant la technicité de connaissances complexes, difficilement assimilables, demeure un obstacle à détecter des relais locaux sur ces questions.

Enfin, une session intensive s'est déroulée à Nantes (44) pour un public *a priori* plus averti en vue de renforcer les capacités d l'Association départementale ADGVC 44 mais également de former des personnes ressources dans la continuité d'une précédente session dispensée en 2007.

Cinq sessions n'ont pu malheureusement être menées en Haute-Saône, dans les Hautes-Alpes, dans les Yvelines, dans le Nord et dans le Maine-et-Loire, le plus souvent en raison du manque d'adhésion au projet de la part de nos correspondants ou délégués locaux. Enfin, des raisons de santé de l'intervenant ont également bousculé la programmation de certaines journées.

## CONCLUSION

**L'année 2008** s'est traduit par une activité largement plus que doublée auprès des familles: soutien juridique ou médiation, formations en région au plus près des bénéficiaires, diffusion du guide pratique, participation à des actions collectives avec nos partenaires.

La poursuite de ce travail est essentielle pour les voyageurs et cadre avec l'objet statutaire. C'est pourquoi la Présidente a souhaité appeler au renouvellement des équipes pour les années à venir en sollicitant l'engagement de nouveaux voyageurs à ses côtés. Toujours épaulée par les responsables du Bureau et du Conseil d'administration, elle a assumé un suivi permanent des actions et permis la pérennité de l'association.

**En 2009**, la sensibilisation en région sur les questions d'urbanisme et d'habitat sera encore poursuivie par des **formations décentralisées** dans de nouveaux départements. Mais pas seulement sur ces questions. En effet, le succès rencontré par la session à Orsay sur les activités économiques a convaincu tout le monde de la nécessité de les reproduire dans les

départements. C'est en ce sens qu'un partenariat nouveau avec l'Association pour le Développement par l'Initiative Economique (ADIE) sera mis en œuvre.

Il sera également question cette année de publier la **seconde édition du guide pratique des gens du voyage**, de poursuivre et donner un écho aux initiatives locales en matière de scolarisation dans le secondaire, de formation professionnelle des jeunes, autant de questions si importantes pour leur avenir de voyageur.

Afin d'être mieux à même de porter nos convictions et d'appuyer les familles dans leurs démarches, l'ANGVC devra sans doute également **réviser la formulation de ses statuts** afin qu'elle puisse rapidement se constituer partie civile dans certaines procédures.

Enfin, 2009 sera une nouvelle année de responsabilité citoyenne avec l'élection en juin de nouveaux députés au Parlement européen. Il y aura là encore un enjeu pour les voyageurs puisque l'Europe est porteuse d'espoir de faire avancer l'accès aux droits et reculer les discriminations des Roms et des Gens du Voyage.